Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 632

Rubrik: Histoire

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HISTOIRE

Sonderbund: un verrou a sauté

Depuis le Sonderbund, et malgré une courte période de domination radicale au milieu du XIXe siècle dans quelques cantons de cette ligue séparée, le catholicisme politique dominait les sept cantons unis en 1845. Pour mémoire: Lucerne, Uri, Schwytz, Nidwald, Obwald, Zoug, Valais et Fribourg. Fait majeur: depuis peu et, semble-t-il définitivement, Fribourg a choisi une voie politique différente de celle de ses anciens alliés. Petit pointage, pour mémoire.

En Suisse centrale et en Valais, le parti démocrate-chrétien règne encore en maître, tandis qu'une représentation équitable des partis partage le pouvoir à Fribourg.
C'est ainsi que partout, sauf à Fribourg, les démocrates-chrétiens sont majoritaires au Conseil d'Etat, au Grand Conseil, dans les deux députations aux Chambres fédérales, en tenant compte de quelques cas particuliers à Uri, à Lucerne et à Zoug.
Dans tous ces cantons de l'ancien Sonderbund, sauf à Fribourg, le parti radical est le deuxième parti du canton et le parti socialiste est assez faible. Il y a partout des petits partis affirmant la nécessité d'un pluralisme élargi, mais ils n'ont un certain poids qu'à Fribourg avec douze députés chrétiens sociaux et neuf de l'Union démocratique du centre. Partout enfin il ne semble pas y avoir de chute de la majorité démo-chrétienne, semblable à celle de Fribourg, à prévoir dans un avenir rapproché... S'il y a évolution et ouverture, elles ne se marqueront pas d'abord dans les structures politiques classiques.
Fribourg a quitté le Sonderbund, mais le bloc des six autres cantons continue de peser de tout son poids sur l'évolution politique de la Suisse.

FINANCES FÉDÉRALES

Les atouts de la droite

Depuis maintenant cinq ans, la Société suisse pour la recherche sociale appliquée et le Centre de recherche de politique suisse de l'Université de Berne interrogent un échantillon de mille citoyen(ne)s après chaque votation fédérale. Une information qui rend plus transparent l'exercice des droits démocratiques et qui complète utilement les interprétations hâtives du dimanche soir.

29 novembre 1981. Prorogation du régime financier. De l'histoire ancienne, direz-vous. Plutôt une étape dans l'histoire mouvementée de la fiscalité fédérale. A ce titre, les résultats de l'enquête effectuée en décembre n'ont rien perdu de leur actualité pour ceux qui veulent comprendre et agir sur cette histoire.

Au sujet des motifs avancés par les opposants au nouveau régime financier (31% des votants), c'est le refus de nouveaux impôts et l'exigence d'économies qui dominent largement (46%). Un résultat qui montre bien la situation difficile de la gauche lorsqu'elle veut s'opposer à un projet fiscal: elle ne peut bâtir son succès qu'avec l'appui majoritaire des forces conservatrices! Le projet suivant ne peut être donc que plus étriqué... Victoire temporaire, en définitive, qui fait le jeu de ses adversaires les plus acharnés.

FAIRE PAYER LA ROUTE

Pourtant, la situation financière de la Confédération n'est pas sans issue. Une large majorité des personnes interrogées est favorable à une augmentation des impôts: un «oui» massif aux diverses taxes sur le trafic routier (73%), un large soutien à l'imposition accrue des banques (69%), des sociétés coopératives (66%), des sociétés industrielles et commerciales (66%) et des assurances (63%). En revanche, c'est un «non» catégorique à une aggravation de l'impôt fédéral direct pour les personnes physiques.

CLIVAGE LINGUISTIQUE

Dans l'ordre, les contribuables choisissent d'abord l'impôt sur les poids lourds, puis la vignette autoroutière, le péage sur les tunnels, l'impôt sur les avoirs fiduciaires et le maintien de la surtaxe sur les carburants. Les trois premiers types de ressources sont populaires, les deux derniers, beaucoup moins; l'impôt sur les avoirs fiduciaires, s'il a la faveur des Romands, ne trouve pas grâce aux yeux des Alémaniques — serait-ce que nos compatriotes d'outre-Sarine, plus réalistes, préfèrent les impôts qui rapportent gros? Toujours est-il, on le note en passant, que les Romands continuent de ne pas voir d'un bon œil qu'on touche au trafic routier.
Cet antagonisme qui recoupe les frontières linguistiques ne facilitera pas la mise sur pied de nouveaux impôts routiers, d'autant moins que le Parlement ne semble guère enclin à agir rapidement dans ce domaine.

En guise de consolation, on peut encore noter

— que les CFF ont la cote: 78% des citoyens admettent le déficit de la régie fédérale et refusent la suppression des lignes secondaires et 62% préconisent une imposition massive des poids lourds pour rétablir la concurrence;
— que les fonctionnaires ne sont pas les têtes à claque de la politique d'austérité: 64% préconisent une adaptation partielle au renchérissement pour les classes de salaire supérieures.